

Des petits paysans veulent faire de l'abattoir du Vigan un exemple éthique

17 février 2017 / Pierre Isnard-Dupuy (Reporterre)



Il y a un an, la diffusion d'images de mauvais traitements à l'abattoir du Vigan (Gard) en provoquait la fermeture. Une coopérative d'éleveurs veut le relancer, en garantissant un traitement éthique des animaux. L'enjeu est aussi d'assurer le maintien d'une agriculture paysanne et de la diversité du milieu.

-
- *Le Vigan (Gard), correspondance*

En février 2016, la publication d'une vidéo par l'association L214 a placé sous les projecteurs le Pays viganais, territoire rural des Cévennes gardoises, et la question des abattoirs. Avec d'autres vidéos, tournées dans d'autres abattoirs, l'action de L214 a concouru à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire « *sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français* ». Ses travaux ont abouti à une **proposition de loi « relative au respect de l'animal en abattoir »** adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 12 janvier dernier. Mais au Vigan, la fermeture de l'abattoir durant plusieurs mois et le déferlement médiatique ont pesé sur l'image et l'économie de tout un territoire.



Des brebis dans les « bartas », les buissons, broussailles, en occitan.

Le souvenir de cette période est douloureux pour les éleveurs porcins, bovins, caprins et principalement ovins de ce territoire situé au nord de Montpellier, dans des paysages de Causses, Cévennes et garrigues répartis sur les départements du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et de l'Aveyron. Tous ont été choqués par le contenu des vidéos. On y voit notamment un employé jetant des ovins contre une barrière en métal. « *Ce n'était pas un acte du quotidien. L214 s'en sert pour tenter de faire fermer un outil indispensable pour le territoire* », juge Rémi

Leenhardt, éleveur d'ovins à Valleraugue (Gard) et membre de la Confédération paysanne. Même constat du côté de Marie-Pierre Puech, vétérinaire auprès des éleveurs depuis près de 30 ans et présidente de l'association environnementale **Goupil connexion** : « *Il y a un mec qui pète les plombs et on généralise qu'il y a une maltraitance systématique* », dit-elle.

L'abattoir s'est séparé des deux employés mis en cause dans la vidéo : l'un a été licencié, l'autre n'a pas vu son contrat renouvelé. Éleveur de bovins en bio sur la commune de Bez et Esparon (Gard), Stéphane Thiry estime cependant que l'action de L214 lui a fait prendre conscience qu'il fallait s'investir dans l'abattoir : « *Pour y garantir le respect de la dignité des animaux et pour maintenir un outil de territoire.* »

« L'abattoir pose question parce qu'il est un lieu de la mise à mort »

Fin 2016, quand la communauté de communes du Pays viganais annonce vouloir céder, voire fermer l'abattoir en l'absence de repreneur, Stéphane Thiry mobilise une cinquantaine d'éleveurs pour devenir les prochains gestionnaires. Le conseil communautaire du 28 décembre consent un délai de quatre mois pour laisser le temps à l'offre des éleveurs de se concrétiser. Le transfert de propriété se fera par le biais d'une vente à terme établie sur 20 ans. Au cours de cette période, les nouveaux propriétaires s'acquitteront de loyers correspondant au prix de vente. La gestion sera assurée par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui permet d'associer tous les types d'acteurs : éleveurs, entreprises et collectivités, mais aussi consommateurs.



Nathalie Savalois et son troupeau dans la garrigue de Brissac (Hérault).

Avant de s'installer avec ses brebis à Brissac (Hérault), il y a un an, Nathalie Savalois, docteure en sciences de la société, a mené une enquête collective sous la direction de la sociologue **Jocelyne Porcher**, spécialiste des relations entre éleveurs et animaux. Ce travail l'a conduit à la rencontre de nombreux éleveurs et à la visite d'abattoirs avant de participer à la rédaction du *Livre blanc pour une mort digne des animaux*. « *Que les éleveurs gèrent est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour que l'outil réponde à leurs exigences éthiques, à la valorisation de la qualité du travail de la viande et à la qualité économique des débouchés* », affirme l'agricultrice. « *En soi, l'abattoir pose question parce qu'il est un lieu de concentration de la mise à mort. Ce qui, d'après des études en sociopsychologie, a un effet délétère sur les employés* », argumente Nathalie Savalois. Penser les conditions de travail et la façon d'amener les bêtes à l'abattoir constitue pour elle une clé pour la réussite de la reprise.

Ouvrier dans un abattoir « *est un métier difficile sur le plan physique et psychologique* », confirme Stéphane Thiry qui souhaite répondre à cet enjeu par « *la participation des éleveurs à l'abattage et la réduction par deux des cadences de travail* ».

« *L'activité d'élevage dépasse le cadre de l'élevage, elle entraîne le dynamisme de tout le territoire* »

La plupart des éleveurs de cette région du sud de la France ont de petits cheptels et pratiquent « *un élevage extensif qui utilise au maximum le milieu naturel et minimise l'achat d'aliments* », résume Rémi Leenhardt. L'été, bovins et ovins transhument des garrigues ou des vallées cévenoles vers des pâturages d'altitude. Les brebis empruntent toujours les drailles, des chemins de transhumance très anciens. Cet élevage traditionnel a concouru à modeler le paysage, ouvrant les milieux naturels. En 2011, les Causses et Cévennes deviennent un territoire classé au patrimoine mondial de l'Unesco pour son « *paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen* ».



Mais de nombreux endroits de ce territoire sont confrontés à la fermeture des milieux par absence de pâturage. Genêts, buis et autres arbustes reprennent place et les lieux deviennent impénétrables. « *Si on laisse faire, en cinq ans plus personne ne pourra se promener et on aura des incendies à tire-larigot* », avertit Hélène Calvet-Brédoire, chevrrière à Salagosse (Gard) et présidente du syndicat de l'AOP pélardon. « *La biodiversité liée à l'agropastoralisme est particulière. Sans lui, on aurait de la forêt à sanglier, c'est tout !* » claironne Roland Canayer président la communauté de commune du Pays viganais. « *La reconnaissance de l'Unesco n'est pas éternelle. Si aucune action n'est faite, elle peut être perdue* », dit Rémi Leenhardt, qui s'engage pour un pacte pastoral. « *L'activité d'élevage dépasse le cadre de l'élevage, dit-il, elle entraîne le dynamisme de tout le territoire : par son action sur le paysage et donc sur le tourisme. Elle est vectrice de lien social et si de jeunes éleveurs s'installent, ce sont des couples avec enfants qui maintiennent les effectifs dans les écoles.* »

« Prendre soin des animaux, de nous et du territoire dans une démarche d'écologie sociale et solidaire »

Sur les terrains communaux de Brissac, le troupeau de Nathalie Savalois « *valorise la garrigue, fait de la prévention incendie et de la pédagogie avec les enfants de l'école* », dit la bergère. Du fait du poids de la réglementation, de la dépendance aux aides agricoles et du retour du loup, les petits élevages sont déjà en difficulté. L'absence d'un abattoir au Vigan compliquerait encore leur situation. « *L'année dernière, à cause de la fermeture due à la vidéo, on n'a pas pu faire de la vente directe et nos chevreaux sont partis chez un engraisseur* », raconte Denis Sauveplane, producteur de pélardon sur la commune du Vigan. Avec en moyenne moins d'une dizaine d'animaux par semaine menés à l'abattoir, les petits éleveurs de ce territoire n'ont pas les moyens de faire plus de kilomètres. « *Impossible pour nous de revenir d'Alès ou Pézennas et avec notre viande en véhicule frigorifique, dans lequel on n'a pas les moyens d'investir* », dit Hélène Calvet-Brédoire.



Hélène Calvet-Brédoire garde ses chèvres sur les terrasses abandonnées de Salagosse (Gard).

« *On veut agir pour respecter l'environnement et proposer des produits sains et éthiques* », explique Stéphane Thiry. Donner de l'ampleur à une démarche écologique, valoriser le circuit court et la qualité des produits sont au cœur de ses propositions : « *Moins d'utilisation d'eau pour le nettoyage des déchets, production d'énergie solaire, réduction de l'attente avant abattage, développement de l'atelier de découpe et de produits transformés, accompagnement à la vente.* » Avec son association Goupil Connexion, qui vise à « *prendre soin des animaux, de nous et du territoire dans une démarche d'écologie sociale et solidaire* », Marie-Pierre Puech appuie cette orientation. Elle propose un projet novateur pour recycler les déchets organiques de l'abattoir. Actuellement, ils prennent la route jusqu'à l'incinérateur de Bayet, dans l'Allier. « *Imaginez l'impact sur les émissions en CO2 et en dioxine* », s'insurge l'écologiste. Elle préfère que ces déchets soient valorisés localement, mis à disposition des vautours. « *Plutôt que d'être source de pollution, ces animaux morts deviennent source de vie* », dit-elle.

Le dispositif prendra pied à 12 kilomètres du Vigan, à Saint-Laurent-le-Minier sur un site d'anciennes mines réputé pour sa pollution des sols aux métaux lourds. « *La commune de Saint-Laurent est sinistrée par ce passif minier et par de terribles inondations survenues en 2014. C'est une chance de mener cette expérimentation ici pour redonner un élan positif. On va y*

faire de la résilience écologique », s'enthousiasme Marie-Pierre Puech, qui envisage un écotourisme lié à l'observation des charognards. Elle mène déjà l'expérience d'une placette à vautours à Montoulieu, qui permet le maintien du dernier couple de vautours percnoptères du département de l'Hérault, une espèce en danger d'extinction.



Des taurillons de race aubrac, à Montoulieu. Au-dessus, dans la falaise du Thaurac, niche le dernier couple de vautours percnoptères de l'Hérault.

Le ciel reste chargé sur l'abattoir du Vigan. Les 23 et 24 mars prochains se tiendra au tribunal correctionnel d'Alès le procès de trois employés et de la communauté de communes du Pays viganais. Le premier employé est poursuivi pour « *actes de cruauté et sévices graves sur animaux* » tandis que les deux autres salariés « *seront jugés pour des faits de mauvais traitements sur animaux* ». Quant à la collectivité, elle est concernée comme « *personne morale responsable de l'abattoir* », indique le procureur de la République. Pour Christian Caviale, à l'origine de l'association viganaise Abattoir sans violence, constituée après la révélation de la vidéo, la vigilance est de mise pour avoir « *les garanties de l'état de l'établissement avant la reprise et pour le contrôle de l'État eu égard aux sanctions prononcées* ». Les éleveurs, quant à eux, doivent finaliser leur projet de reprise d'ici au 30 avril. « *Laissez-nous nous émanciper en Garrigues – Cévennes !* » plaide Marie-Pierre Puech pour l'avenir, comptant bien profiter du

fait que « *désormais, Le Vigan, tout le monde en a entendu parler* ».

Lire aussi :

En Suède, un abattoir mobile pour éviter la souffrance animale

Source : Pierre Isnard-Dupuy pour *Reporterre*

Photos : © Pierre Isnard-Dupuy/*Reporterre*

. chapô : l'abattoir du Vigan.

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Des-petits-paysans-veulent-faire-de-l-abattoir-du-Vigan-un-exemple-ethique>